

**Intervention de SEM Mohamed Benhocine, Ambassadeur, Représentant  
Permanent d'Algérie à Vienne, Chef de la délégation algérienne, devant la  
20<sup>e</sup> Réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE**

Kiev, 5-6 décembre 2013

Monsieur le Président,

A mon tour permettez-moi de rendre hommage à la mémoire de Nelson Mandela. Nelson Mandela a été le combattant suprême de la liberté, combattant pour la dignité et la justice pour tous. Ce fervent démocrate et homme d'Etat hors pair que fut Madiba restera à jamais la grande fierté de l'Afrique et du Monde dans son ensemble.

Je voudrais exprimer, au nom du Gouvernement algérien, ma gratitude au Gouvernement ukrainien pour son hospitalité, pour l'excellente organisation de la Réunion du Conseil Ministériel de Kiev, et le féliciter pour la qualité de sa Présidence de l'OSCE.

Monsieur le Président

Les raisons de renforcer le dialogue politique et la coopération avec l'OSCE pour le Partenaire méditerranéen que nous sommes afin de faire face aux menaces et défis communs sont nombreuses.

Il en est ainsi, de la persistance des conflits dans l'espace OSCE et son voisinage, dont la région méditerranéenne qui, s'ils ne trouvent pas des solutions justes et durables continuerons à se traduire par des pertes humaines considérables et mettre en péril la paix et la sécurité internationales. Nous pensons particulièrement dans ce contexte à l'impérieuse nécessité de répondre positivement au droit légitime du peuple palestinien de vivre enfin libre et indépendant.

L'évolution de la situation régionale induite par notamment les changements en Afrique du Nord et au Moyen Orient est également de nature à nous interpeler. En effet, et aux espoirs que ces changements ont suscités se sont succédés des questionnements quant au devenir de certains de ces pays, y compris en terme de stabilité et de sécurité pour leur voisinage. D'où l'importance que ces pays trouvent l'appui nécessaire pour assurer la promotion des droits humains et socio-économiques de leurs populations, et de contribuer à assoir la sécurité et la stabilité régionales, ce à quoi l'Algérie s'attèle.

De plus, les conséquences de la crise financière et économique internationales se font encore ressentir, même en termes d'intolérances et de discriminations dans les pays d'accueil de communautés stigmatisées pour leur appartenance ethniques et/ou religieuses. Cette tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle n'est plus l'apanage de quelques égarés et autres laissés pour compte de la crise, mais constitue un cheval de bataille pour des partis et des personnalités politiques et médiatiques, banalisant et

légitimant ainsi le développement d'un discours xénophobe, raciste et le plus souvent islamophobe. C'est pourquoi, il nous paraît également important que notre partenariat prenne en charge ces questions.

Les menaces transnationales à la sécurité sont, par ailleurs, autant de défis communs qui méritent une attention accrue et une coopération soutenue entre l'OSCE et ses Partenaires.

Dans ce contexte, mon pays note avec appréciation le développement d'une coopération pratique, dans l'esprit de la Décision Ministérielle sur le Partenariat adoptée à Vilnius en 2011, qui prend en charge les préoccupations liées à la lutte contre le crime organisé, le trafic illicite des drogues ainsi que la gestion et la sécurité des frontières.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, celle-ci passe également par le tarissement de l'approvisionnement des groupes terroristes en armes, d'une part, et en financement, d'autre part. A ce sujet, nous nous félicitons de l'examen par le Groupe de Contact Méditerranéen, sous la Présidence de la Suisse, ainsi que par la Conférence Méditerranéenne Annuelle 2013 de Monaco, du fléau du paiement de rançons pour la libération d'otages, qui comme chacun le sait, constitue l'essentiel du financement du terrorisme et contribue fortement à sa perpétuation.

Du fait même de l'indivisibilité de la sécurité dans la région euro-méditerranéenne, nous estimons que c'est là une question d'une importance particulière, qui mérite d'être prise en charge par l'OSCE en raison de son poids politique. Elle serait, nous en sommes convaincus, d'une contribution substantielle à la lutte contre ce fléau.

J'aimerais souligner, à cet égard, les efforts déterminés de l'Algérie à lutter contre ces menaces et défis à la sécurité et sa contribution, au plan international et régional, notamment au Sahel, à asseoir la paix, la sécurité et la stabilité. Elle s'emploie à favoriser un rapprochement entre l'OSCE et les autres Organisations régionales auxquelles elle appartient.

Monsieur le Président,

Comme la promotion de la sécurité et de la stabilité commence d'abord chez-soi, permettez-moi de rappeler que l'Algérie s'est engagée dans un vaste processus de réformes politiques et économiques tendant à consolider la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance économique.

Les résultats de cette démarche se font déjà ressentir. C'est ainsi qu'il est relevé au plan social, une nette amélioration, à travers un meilleur accès au logement, à l'emploi des jeunes, du cadre de vie en général ainsi que le développement des réseaux de communications et des infrastructures de base. Pour tous ces domaines, nous avons enregistré des progrès spectaculaires durant la décennie écoulée, sous la haute direction du Président Abdelaziz Bouteflika. En particulier le chômage qui était de 25% est passé aujourd'hui sous la barre des 10%. Cela a été rendu possible grâce à un taux de croissance moyen supérieur à 4% durant cette période. Au plan politique, je noterai en particulier la révision de la loi électorale pour garantir une plus grande transparence

des élections et la représentation des femmes dans la vie politique. A ce sujet, il me plait de rappeler que les élections législatives tenues le 10 mai 2012 dans un climat de transparence, se sont traduites par, notamment, l'important accroissement de la composante féminine au niveau de l'Assemblée Nationale, qui compte désormais 146 femmes sur 462 sièges, soit un tiers de ses membres.

Avant de terminer, permettez-moi de réitérer que pour l'Algérie, la nécessité de répondre positivement à la demande de la Palestine et de la Libye de rejoindre le Partenariat Méditerranéen est toujours d'actualité.

Enfin, permettez-moi de présenter tous mes vœux de succès à la Suisse qui Présidera l'an prochain aux travaux de cette Organisation et à la Serbie qui lui succèdera.

Je vous remercie.